



LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 23^E ANNÉE | N° 05 | OCTOBRE 2016



Lionel Baier donne ses consignes aux figurants

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Informations officielles	3-8
Vie associative	9-13
A votre service	14-15
La der	16

YVONAND, UN DÉCOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette rentrée était placée à Yvonand sous le signe du développement durable: entre projection du film « Demain », nouveau rond-point qui favorise la biodiversité et visite de l'usine de recyclage des plastiques RC-Plast.

L'avenir de la planète ne pourra être assuré que par la conjonction des actions publiques et des initiatives privées.

Le mois de septembre a aussi été l'occasion de découvrir les coulisses d'un tournage. Vu par le cinéaste, Lionel Baier, Yvonand prend un autre visage, celui d'un lieu particulier, non pas par ses plages, mais parce que ce village peut en représenter n'importe quel autre.

A chacune et chacun d'entre nous d'en préserver l'âme.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni les 5 septembre et 3 octobre 2016. Il a traité les 5 objets suivants:

Préavis retiré:

Préavis 2016/10 – Vente d'une surface d'environ 6'200 m² à détacher de la parcelle n° 326, Marais de Mordagne, en faveur de Coop qui désire y construire un magasin alimentaire.

Le préavis sera à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Préavis acceptés:

Préavis 2016/05 – Aménagement d'une zone verte pour la pratique du sport attenante au terrain principal renforcé.

Préavis déposés:

Préavis 2016/08 – Vente d'un terrain communal sis à la rue des Tapasabllias 8, parcelle no 1788, par DDPS.

Préavis 2016/09 – Vente d'une halle industrielle et 10 places de parc au lieu dit «Le Marais», rue des Cerisiers 48-50, parcelle no 2083, composant les lots no 1 et no 2 de la PPE «Les Halles».

Si le Conseil accepte la vente du dernier lot des halles industrielles, occupées anciennement par la voirie, le bâtiment sera désormais en mains totalement privées.

Préavis 2016/11 – Remplacement général des compteurs d'eau potable.

Afin d'améliorer le relevé annuel de la consommation d'eau potable, la Municipalité propose le changement sur trois ans des compteurs d'eau (voir p. 5).

Législature 2016-2021

Nos nouveaux

Conseillers communaux

Le nouveau Conseil communal a débuté son mandat le 1er juillet. Pour près de 20% des conseillers c'est une découverte. Pour d'autres, cette nouvelle législature représente la continuité de leur action au service du village. Le Conseil se compose de trois groupes politiques: le Parti socialiste (PS) avec 21 sièges, le Parti radical-libéral (PLR) avec 16 sièges et l'Union démocratique du centre (UDC) avec 13 sièges. Il est présidé cette année par Gilbert Noverraz (PLR) (voir TS n° 4).

ACKERMANN Jean-Claude, PLR

ANTONIAZZA Baptiste, PS

AUBERT Christian, PLR

BACHMANN Nicole, PLR

BETSCHART Joséphine, PS

BEUTLER Philippe, UDC

BOLOMEY Christian, UDC

BORNET Gaël, PS

BOTTARINI Ariane, UDC

BRUGGER Christiane, PLR

BURDET Marianne, UDC

BURRI Iwan, UDC

CHAPUISOD Jean-Pierre, PLR

COIGNY Sylvain, PLR

CORBAZ Alexandre, PS

DALLA PIAZZA Pascale, PS

DAVID Gabriel, PLR,

DOUDIET Anne, PS

FRESNEAU-Vernez Christelle, UDC

GANDER Zoé, PS

GREMAUD Yann, PS

HILTBRAND Vanessa, PS

HUG-DESPLAND Claudine, PS

JEHOUDA Marc, PS

KASMI Adam, PS

KRIEGER Bernard, PLR

LANTZ Rainier, UDC

LECOURTIER Sarah, PS

LIECHTI Nicolas, PS

MACDONALD Aidan, PS

MARINELLI Soprano, PLR

MERCIER, Cornelia, PS

MERMOD Cyril, PLR

MESSERLI Louis, UDC

NOVERRAZ Gilbert, PLR

OTTONIN Cyril, PLR

PALAZ Sylvie, PS

PIROLLO Daniele, PLR

PORCHET Christophe, PLR

RASELLI Jonathan, PS

REBEAUD Pascal, UDC

SIDERI Stéphane, UDC

STEINER Thierry, UDC

VALLON Cyril, UDC

VIGIER Pierre, PS

WERNUSS Charles, PLR

WINTEREGG Sarah, PS

WURLOD Keryan, PS

ZBINDEN Laurent, PS

ZEITER Viktor, UDC

BACHMANN Nicole, Secrétaire

STEINER Bernadette, Sec. Supl.

PITTET Marie-Louise, Huissière

Dates des prochains Conseils

2016

Forum du Collège de Brit

7 novembre 20h00

5 décembre 20h00

2017

Forum du Collège de Brit

30 janvier 20h00

13 mars 20h00

24 avril 20h00

Lieu à définir

23 juin 20h00

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Contactez l'administration

Secrétariat municipal:

Tél. 024 557 73 05

greffe@yvonand.ch

Bourse communale:

Tél. 024 557 73 07

bourse@yvonand.ch

Contrôle des habitants:

Tél. 024 557 73 00

controle.habitants@yvonand.ch

Bureau technique

Tél. 024 557 73 02

technique@yvonand.ch

Service de voirie

Tél. 024 430 23 41

voirie@yvonand.ch

En permanence:

www.yvonand.ch

Que deviennent nos plastiques triés ?

Un bref retour vers le passé

Lors de l'introduction de la taxe au sac en 2010, la Municipalité avait mis en place plusieurs mesures d'accompagnement:

- Séparation des plastiques durs
- Ramassage porte à porte des déchets organiques
- Séparation du Sagex
- Séparation des couches-culottes

Les plastiques étaient collectés en vrac à la déchetterie du bureau communal et dans une benne de 40m³ aux Vursys. La voirie procédait à la vidange régulière du container de 800 litres du bureau communal dans la benne principale aux Vursys. Tous les types de plastiques étaient mélangés, sans possibilité de tri ou valorisation « matière ». Ces déchets de mauvaise qualité étaient incinérés avec les ordures ménagères. L'intérêt pour les habitants urbains et de diminuer leur participation à la taxe au sac.

Cette collecte, loin d'être efficiente, ne répondait pas aux exigences légales cantonales et fédérales:

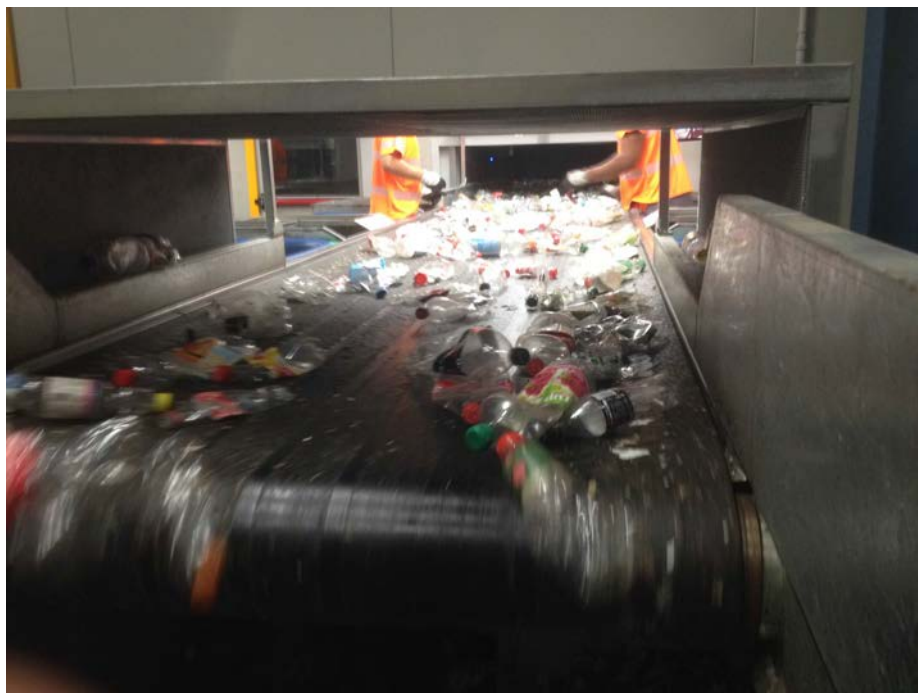
1. Elle n'incite pas le consommateur à limiter la quantité de déchets qu'il produit.
2. Elle ne répond pas à l'état de la technique, soit le tri et la valorisation « matière ».

Le tri des plastiques à Yvonand

A fin mai 2016, la Municipalité a testé la possibilité de séparer les flaconnages en vue de leur valorisation « matière ». Cette phase test a été soutenue par la STRID qui gère la majorité de nos déchets. Le but était d'évaluer la qualité des déchets triés et les réactions de la population. En parallèle, les contrôles sur la qualité des plastiques durs de grande taille déposés aux Vursys (mobilier de jardin, caisses, jouets, etc.) ont été renforcés.

La qualité des plastiques triés par la population a très nettement augmenté, permettant leur valorisation par l'entreprise RC-Plast créée par Cand-Landi SA.

Ceci prouve qu'avec une bonne communication il est possible



Le tapis de tri chez RC-Plast

d'augmenter sensiblement les possibilités de valorisation de nos déchets.

Que deviennent nos plastiques ?

L'entreprise RC-Plast créée par Cand-Landi SA est en mesure de valoriser nos flaconnages plastiques et les plastiques durs de grande taille (benne des Vursys). Grâce à cette nouvelle technologie mise en place dans le Nord-Vaudois, on ne parle plus de déchets plastiques mais bien de matière première.

Lors de l'inauguration, nous avons vu la chaîne fonctionner pour les bouteilles en PET. L'objectif est d'arriver à séparer plus de 99% de bouteilles en PET incolore. Cette matière première servira à produire de nouvelles bouteilles en PET qui seront réintroduites dans le système.

En effet, le premier client de RC-Plast est PET Recycling Suisse (PRS). En Suisse, 80% des bouteilles en PET sont recyclées. Sur cette matière, PRS arrive à en valoriser 60% dans la fabrication de nouvelles bouteilles. Pour arriver à séparer les bouteilles en PET incolore, RC-Plast utilise un système de tri automatique. Cette chaîne permet de traiter actuellement 7 tonnes de matière par heure et peut être poussée jusqu'à 25 tonnes par heure.

Les bouteilles sont vidées, écrasées puis réparties sur un tapis roulant qui avance à 3.6 m/s. Plusieurs unités automatiques chassent par jet d'air comprimé les autres matières et les bouteilles en PET de couleurs, atteignant un tri à 97%. La chaîne se termine par un tri manuel et le produit fini à plus de 99% de PET incolore est conditionné sous forme de balles pour être transportées par train dans les usines de retraitement. Cette chaîne fonctionne également avec les flaconnages et permet de récupérer d'autres qualités de plastique par matières et couleur. (suite p. 4)

Séance d'information publique

De manière à répondre à toutes vos interrogations sur la gestion des déchets, la Municipalité vous invite à une soirée d'information :

**le 29 novembre 2016 à 19h00
forum du Collège de Brit**

Ce sera l'occasion de tirer un bilan sur la gestion des déchets, en particulier au niveau des **coûts** et du **mode de financement actuel et futur**.

Une présentation des **développements futurs** sera également faite.

Venez nombreux !

De nombreux types de plastiques sont utilisés pour fabriquer des flacons (PET, PEHD, PP, PELD). Il est impossible en tant que particulier de séparer les plastiques par catégorie. Les flacons séparés représentent un « gisement » de matière valorisable grâce à la solution technique proposée par RC-Plast.

Yvonand, une commune modèle ?

La commune d'Yvonand a permis de tester la séparation des flacons et la solution technique proposée par RC-Plast. Notre population a démontré que cette filière avait un avenir. Le périmètre S'RID va maintenant étendre le tri des flacons dans les autres communes sur la base de notre exemple. Nous avons donc contribué à soutenir RC-Plast, une entreprise régionale, créatrice d'emploi et à la pointe de la technologie. En effet, grâce à vos efforts nous avons démontré que ce nouveau système de tri, en plus du PET, est praticable à l'échelle d'une commune et permet d'atteindre une qualité de plastiques permettant la valorisation des différentes matières.

La Municipalité a décidé de valider définitivement la collecte séparée des plastiques à Yvonand.



Le tri des plastiques aux Vursys et ce qu'ils deviennent chez RC-Plast (ci-dessous)

Horaires d'ouverture des déchetteries

Bureau communal

Lu-Je: 7h30-17h30

Vendredi: 7h30-16h30

Samedi: 9h00-12h

Les Vursys

Mercredi: 13h00-17h00

Vendredi: 13h00-17h00

Samedi: 13h00-17h00



Vente de logement ou remplacement de chauffage, pensez au CECB

Si vous désirez vendre votre logement ou que vous désirez remplacez votre installation de chauffage par une chaudière à gaz ou à mazout, l'établissement d'un CECB sera obligatoire dès le 1er janvier 2017.

Le CECB, qu'est-ce que c'est ?

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments indique quelle quantité d'énergie (chauffage, eau chaude sanitaire, électricité) consomme un bâtiment d'habitation, administratif ou scolaire. Il permet d'évaluer le potentiel d'amélioration de ses performances et de le comparer avec d'autres bâtiments.

Pour l'acheteur, il permet davantage de transparence quant à d'éventuels

investissements futurs. Il propose également des mesures d'optimisation avec un ordre de priorités.

Dès le 1er janvier 2017, les propriétaires ont l'obligation de produire un CECB en cas de vente de leur bien immobilier s'il a plus de 5 ans. Il doit être également fourni lors de l'installation d'une chaudière à gaz ou à mazout.

Les propriétaires doivent mandater, à leurs frais, un expert CECB certifié.



Un nouveau compteur pour l'eau potable

Dans le cadre de la réorganisation des relevés et facturations de consommation d'eau potable et de la planification du remplacement des compteurs, la Municipalité a décidé d'utiliser un nouveau compteur pour l'eau potable. Les avantages principaux de ce compteur sont un relevé de consommation avec lecture à distance alliant une technologie de mesure de dernière génération.

Par ce changement, nous visons une gestion, un organisationnel, un contrôle et un suivi beaucoup plus efficaces, fiables et professionnels et à moyen terme un gain de temps évident et des économies d'argent.

L'abonné n'a plus le souci du relevé tout en gardant la possibilité de consulter et suivre sa consommation en tout temps, comme auparavant.

Ce nouvel appareil est un compteur d'eau domestique statique avec radio intégrée, dernière génération de compteur de mesure magnéto-inductif de la maison GWF MessSysteme AG, leader en Suisse dans la mesure et le relevé des données de consommation d'électricité, de gaz, d'eau et de chaleur. Magnéto-inductif signifie la mesure de la vitesse de l'eau qui traverse le compteur par la conductivité, soit la mesure des particules (calcaire et autres) en suspension dans l'eau. Ce compteur d'un matériau composite avec fibre de verre (exempt de plomb et métaux lourds) est d'un montage universel avec une grande liberté d'installation. Il mesure les débits les plus faibles (5 litres à l'heure) ainsi qu'un débit fluctuant. Il a obtenu le certificat de conformité de la SSIGE et est en conformité avec les directives européennes pour les instruments de mesure. Dans son protocole de données, ce compteur relève les erreurs de comptage, un faible niveau de batterie, une manipulation, la

détection de fuites, d'air, la rupture de canalisation et le flux en retour. Il contient une pile d'une durée de vie de 15 ans pour le module radio intégré permettant la lecture à distance, ce qui rend cet appareil complètement autonome, sans installation annexe. Les ondes émises par ce compteur sont approximativement cent fois moins importantes qu'un téléphone mobile.

Un logiciel de lecture a été développé spécialement pour la lecture en passant via un smartphone ou une tablette, permettant le relevé de plus de 250 compteurs en 30 minutes. Tous les emplacements de compteurs sont visibles géographiquement et le système confirme la lecture de ceux-ci. Les chiffres des compteurs sont attribués automatiquement au client lors du relevé et par la suite transmis directement au système de facturation sans traitement manuel. Le système permet un contrôle automatique de consommation (plausibilité) immédiat lors du relevé pour lequel des différences peuvent être clarifiées sur le site. Ce mode de transmission de données ne permet pas d'identifier en direct le titulaire du compteur, répondant ainsi à la protection des données.

Aspects pratiques

- Dorénavant, le fontainier communal est responsable de toute la logistique compteurs et le boursier de l'aspect facturation.
- Nous rappelons que le compteur est propriété de la commune; il est fourni gratuitement aux abonnés. L'installation est aux frais de l'abonné et le remplacement aux frais de la commune. Tout travaux entre la vanne de prise sur le réseau et le poste de comptage/ batterie de distribution sont effectués uniquement par nos concessionnaires, les entreprises Beutler SA, Nobs SA et Herren SA.



- Le règlement communal sur la distribution de l'eau potable, art. 27 à 31, précise ce que comprend un poste de comptage, à savoir :

1. Un compteur (fourni par la commune)
2. Un robinet d'arrêt sans purge avant le compteur et un clapet de retenue placé après le compteur (obligatoire) rendant impossible le reflux accidentel d'eau usée dans le réseau
3. Un réducteur de pression (si nécessaire et selon conseil du concessionnaire)
4. Un robinet d'arrêt avec purge pour une distribution à la pression du réseau (prise entre le clapet de retenue et le réducteur de pression) pour par exemple l'arrosage extérieur
5. Un ou plusieurs robinets de distribution avec purge, après le réducteur de pression (alimentations du bâtiment)
6. D'autres appareils de sécurité tels que filtres, soupape de sûreté, etc., qui sont conseillés par le concessionnaire ou imposés par la commune.

Remplacement des anciens compteurs

Par préavis accepté par le Conseil Communal, la Municipalité va procéder au changement systématique des anciens modèles de compteurs de la commune, ceci sur une durée de trois ans.

Vous serez contactés par nos concessionnaires pour ce remplacement. A relever que nous associons à ce remplacement de compteur une vérification des installations d'entrée d'eau et de leur conformité (cf. Règlement communal sur la distribution de l'eau potable, à disposition au bureau communal ou sur le site internet de la commune).

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à nos concessionnaires. En cas de problème ou question, n'hésitez pas à contacter l'administration communale qui vous guidera vers les personnes compétentes.



Relevé radio « drive by »

Laurine et Muharrem, deux apprentis heureux

Installés au rez-de-chaussée du bâtiment administratif, Laurine et Muharrem apprennent les fondements du métier d'employé de commerce. Entre réception et tri du courrier, accueil du public ou encore archivage, rédaction de lettres et de procès-verbaux, la commune leur offre une diversité de tâches.

Cela fait environ 10 ans que la Commune forme des apprentis et apprenties employé-e-s de commerce. Durant les trois années d'apprentissage, ils découvrent les différents aspects d'un secrétariat communal: la première année se déroule au secrétariat municipal, avec le traitement du courrier, la rédaction de procès-verbaux, l'accueil du public. Ils passent ensuite 6 mois au contrôle des habitants puis 6 mois au bureau technique. La dernière année, ils reviennent au secrétariat municipal.

Entretien avec Laurine Rochat, apprentie en 2^e année, et Muharrem, apprenti de 1^{re} année.

Comment êtes-vous arrivés à la Commune?

L: J'ai effectué plusieurs stages d'employé de commerce dans des entreprises, comme un garage. Les tâches étaient toujours les mêmes ou alors ce sont les horaires des transports qui ne jouaient pas. J'ai donc postulé à la commune qui permettait d'allier variété des sujets et facilité de transports.

M: J'ai d'abord effectué des stages comme gestionnaire de vente. Mais cela ne me plaisait pas. Je me suis donc réorienté vers le métier d'employé de commerce. Par chance, je suis tombé au moment où la commune recrutait son nouvel apprenti de 1^{re} année!

Comment s'est passée votre intégration dans l'équipe en place?



Muharrem Haxhijaj et Laurine Rochat devant leur lieu de travail.

L: Très bien. J'ai été tout de suite bien accueillie. Et je trouve que l'ambiance est excellente par rapport à ce que j'ai pu connaître.

M: Oui, c'est vrai que là, on se retrouve au sein d'une équipe qui s'entend bien.

Quelles sont les tâches les plus compliquées à ce jour ?

Tous deux : Rédiger les courriers du dicastère « urbanisme et police des constructions ». Les dossiers sont souvent complexes et il faut bien transcrire les décisions municipales, faire en sorte que les destinataires comprennent bien les articles de règlements.

Avez-vous déjà imaginé votre futur professionnel?

L: Oui ! Après mon CFC, je vais partir 6 mois apprendre l'allemand, puis 6 mois pour l'anglais. Je vais ensuite passer ma maturité professionnelle pour entrer à la HEP. J'ai envie d'entrer dans l'enseignement.

M: Je viens de commencer, donc, pour l'instant, je veux d'abord passer mon CFC!

Dernière question: quel est « votre » endroit à Yvonand?

L: Le camping où je retrouve mes amis pour y boire un verre, discuter, passer du bon temps.

M: Le terrain de foot... où je passe beaucoup de temps! Je joue dans la 2^e équipe.

Des routes silencieuses

Le chantier de réfection de la route des Vergers, du carrefour Verger — rue Centrale — Ancien-collège touche à sa fin. Une année après la fin de la première phase, le revêtement final a été posé au mois de septembre. Sa particularité: absorber les sons de roulement des véhicules pour diminuer les nuisances pour le voisinage.

Ce revêtement spécial, appelé phono-absorbant par les spécialistes, demandait d'être posé en une seule fois. Les routes concernées ont été ainsi fermées totalement à la circulation sur deux week-end afin de minimiser l'impact.



Pose du tapis à la rue des Vergers.

Journée de la mobilité du 17 septembre

Samedi 17 septembre, la place de la gare à Yvonand accueillait une manifestation sur la mobilité douce. Cette matinée organisée par la Municipalité avec l'appui de la voirie, de l'association SegwaYvonand, des jeunes sapeurs-pompiers et de plusieurs bénévoles proposait des animations en relation avec la mobilité douce. Une course contre la montre ludique était proposée aux jeunes de 6-9 ans et de 10-12 ans.

Cette matinée était l'occasion de tester plusieurs modèles de vélos électriques. Une initiation sur des Segway et un Solowheel était également proposée.

En plus de matériel fourni par le TCS, la Municipalité distribuait gratuitement du matériel pour les vélos (éclairage LED, cadenas, sonnettes, bandes réfléchissantes, kits de réparation de chambre à air et sprays d'entretien). Des casques pour enfants étaient également proposés à moitié prix, grâce à une participation financière de la

Municipalité. En outre un bon pour un contrôle gratuit et réglage de vélos était proposé. Enfin, l'association Pedibus d'Yvonand était également présente.

Malgré le temps maussade, cette matinée a été l'occasion de nombreux échanges sur le thème de la mobilité à Yvonand. On peut encore saluer la présence de notre syndic Philippe Moser qui s'est essayé à la pratique du Segway.

La course contre la montre, loin d'attirer des hordes de têtes blondes, a vu la

participation d'une dizaine de candidats. Et nous avons le plaisir d'annoncer le nom de la gagnante, à savoir :

Kim Gallandat

Cette dernière recevra par poste 3 bons de Fr. 20.- à faire valoir à la crêperie « Au BaraThym » et des entrées gratuites dans des musées de la région mises à disposition par l'office du tourisme.

Le développement de la mobilité douce à Yvonand reste un objectif de la Municipalité en matière de développement durable. Bien que « Comparaison n'est pas raison ! », les statistiques de la ville de Copenhague laissent songeur. En effet, grâce à des mesures d'encouragement, 2/3 des déplacements dans cette ville se font à pieds, à vélo ou en transports publics !

Pour agir local:

www.yvonand.ch
pour retrouver l'agenda 21 communal



Le syndic, Philippe Moser, et des visiteurs à l'essai de la mobilité douce.

Agenda 21

Nouvel aménagement du Rond-Point

Dans le cadre d'Agenda 21, la commune a signé la charte pour un développement durable.

C'est dans cet état d'esprit que le nouvel aménagement du rond-point au centre du village a été conçu, à savoir la création d'une zone de prairie fleurie.

Une prairie fleurie favorise la biodiversité de la flore et de la faune et protège la nature.

Les travaux d'entretien s'inscrivent également dans le développement durable: au lieu d'acheter chaque année des fleurs en pot, les fleurs semées vont vivre leur cycle annuel et repousser de plus en plus nombreuses et variées.

Pour obtenir un beau résultat, il faut de la patience et de l'indulgence. Au début

surtout, il y a peu de fleurs. Ensuite, chaque fin d'été, il faut accepter de voir des fleurs fanées.

Au bout d'environ 5 ans, nous pouvons nous attendre à passer par un centre qui aura une allure vive, colorée et naturelle.

Faites passer le mot autour de vous !



Exemples de prairies fleuries d'aménagements routiers à Yverdon-les-Bains

Demain, dès aujourd'hui

Samedi 17 septembre, plus de 70 Tapa-Sabllias se sont retrouvés au forum de Brit pour visionner le film «Demain» et discuter les solutions proposées. Cette soirée, initiée par un groupe d'habitant-e-s du village, s'est déroulée en présence du Conseiller national vert Daniel Brélaz.

Phénomène mondial, le film «Demain» a participé à la prise de conscience que les ressources issues de la Terre ne sont pas infinies. Aujourd'hui, pour répondre aux besoins des Suisses, il faudrait l'équivalent de 3,3 planètes Terre.

Cependant, loin de toute culpabilisation, les réalisateurs Cyril Dion et Mélanie Laurent proposent un tour du monde pour présenter les solutions innovantes mises en places ici et là pour réduire notre impact écologique sans diminuer notre confort. Elles sont parfois simples et de bon sens, comme marcher ou prendre son vélo dès que possible; parfois plus complexes, comme la gestion des déchets ou l'installation d'éoliennes.



Daniel Brélaz, conseiller national vert et ancien syndic de Lausanne, a rappelé les enjeux de la politique énergétique fédérale, la nécessité de repenser nos mode de consommer et de développer les énergies renouvelables. Aujourd'hui, celles-ci ne représentent que 21% de la production mondiale alors que les outils et les technologies sont existants. Il a également rappelé

d'autres domaines qui «permettront que demain existe», comme la lutte contre le suremballage et le gaspillage alimentaire ou encore l'obsolescence programmée.

Pour agir local:
www.demain-lefilm.com
www.demain-aujourd'hui.com, site géré par une habitante d'Yvonand
www.yvonand.ch pour retrouver l'agenda 21 communal

Enseigner avec les écrans numériques

Les tableaux noirs passent dans l'histoire au collège de Brit. Poursuivant un mouvement entamé en 2008 déjà, ce sont désormais près de 15 salles de classes qui bénéficient de moyens d'enseignement modernes.

Lors de la rénovation de l'ancienne aile du collège en 2014, la Municipalité et l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) ont décidé de moderniser ces salles de classe en les équipant de tableaux interactifs, sorte de tablettes format XXL. Entretien avec Olivier Perrin, directeur.

M. Perrin, qu'apportent de plus ces écrans pour l'enseignement?

OP: Il est impossible de lister tous les apports de ce type d'équipement: ils peuvent être utilisés dans toutes les disciplines d'enseignement, permettent d'avoir des supports toujours actuels (contrairement aux cartes d'histoire ou de géographie «papier» qui pendaient des plafonds), ils permettent une variété de supports didactiques très étendue, de mieux pouvoir adapter son

cours en fonction des interactions au sein de la classe, etc.

N'y a-t-il pas un risque de perdre la notion «d'écriture» ?

OP: Les élèves n'apprennent pas l'écriture au tableau mais pour la plus grande part sur leurs feuilles. L'écriture au tableau interactif peut se faire au travers du clavier de l'ordinateur, et aussi directement sur le tableau au moyen d'un stylet adapté ou encore avec le doigt. Je ne crois pas qu'il existe un

risque de perdre la notion d'écriture à cause de ce type d'équipement.

Quel retour avez-vous des enseignants et des élèves ?

OP: je n'ai pas de retour des élèves. Du côté des enseignants, et une fois approprié l'outil, toutes et tous se montrent positifs et apprécient la dynamique qu'il permet. Les tableaux interactifs sont privilégiés par les jeunes enseignants à la recherche de leur premier poste.



Yvonand, comme un air de cinéma

Entre fin août et début septembre, le village a fait un retour dans le passé. En 1986 précisément. Durant trois semaines, le cinéaste Lionel Baier et son équipe ont investi Yvonand pour y tourner son prochain téléfilm, «Sans merci».

«J'ai choisi Yvonand pour ce tournage non seulement parce que j'y ai vécu, explique Lionel Baier, mais aussi parce qu'il peut devenir n'importe quel village. C'est ce qui le rend si particulier. Imaginez notamment que c'est l'un des seuls endroits dans le canton où l'on ne voit pas les Alpes en arrière plan».

Clin d'œil au passé, Lionel Baier a retrouvé la salle de gym Brit I telle qu'elle était lorsqu'il fréquentait cet établissement scolaire. Elle a servi de décor pour l'une des scènes principales.

Pour incarner les habitants de l'époque, l'équipe de production a recruté des habitants du village. Les plus jeunes ont découvert le style vestimentaire de l'époque : chemisiers avec de généreux imprimés, jeans taille haut et serré, sacs d'écoles carrés et aux couleurs fluo.

Ce téléfilm fait partie d'une série de quatre co-produite par la RTS et ARTE. Elle raconte la vie de personnages après avoir vécu un événement traumatisant.

Le résultat sera à découvrir en 2017.



A l'agenda

- **29 octobre**
Twirling Club Soirée
Salle Polyvalente
- **30 octobre**
Concert Pleins-Jeux
Flûte de Pan et Guitare
Temple d'Yvonand
- **3 novembre**
SDIS
Soirée d'information
recrutement
Caserne, Petite-Amérique 2
- **5 novembre**
Société Hippique d'Yvonand
Rallye SHY
Club House les Vursys
- **11, 12 et 13 novembre**
Salon des commerçants et artisans
Salle Polyvalente
- **18 novembre**
Football Club
Souper de soutien
Salle Polyvalente
- **20 novembre**
Football Club Loto
Salle Polyvalente
- **25 novembre**
FSG Yvonand Soirée
Salle Polyvalente
- **26 novembre**
FSG Yvonand Soirée
Salle Polyvalente
- **1er décembre**
Don du sang
Salle Polyvalente
- **2 et 3 décembre**
Sté de gym Pomy et environs
Soirées
Salle Polyvalente
- **11 décembre**
Football Club section séniors
Loto
Salle Polyvalente
- **11 décembre**
Concert Pleins-Jeux
Family Trio
Temple d'Yvonand
- **17 décembre**
Corps de Musique
Loto
Salle Polyvalente
- **20 décembre**
Noël des aînés
Salle Polyvalente
- **21 décembre**
AIY
Noël des enfants
Salle Polyvalente

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Dans les précédents numéros du Tapa-sabllia, nous vous avons fait découvrir l'impression typographique, domaine du **conducteur** typographe.

Dans ce numéro, vous allez pénétrer à l'intérieur de l'atelier du **compositeur** typographe.

Imaginez un local plus ou moins grand, selon l'importance de l'imprimerie, avec plusieurs rangées de rangs (meubles) comprenant chacun 14 casses (tiroirs) (voir photo 1). En effet, pour chaque famille de caractères, 2 ou 3 rangs étaient nécessaires pour recevoir les différentes casses contenant le caractère normal, le mi-gras ainsi que l'italique et ceci dans des grandeurs allant du corps 4 au corps 24.

La **casse** (voir photo 2) est un tiroir à compartiments appelés « cassetins » qui contiennent les lettres, chiffres et signes typographiques. La casse se subdivise en 73 cassetins. La grandeur des cassetins est proportionnelle à la fréquence d'emploi des lettres.

Le compositeur typographe compose son texte en prenant les lettres les unes après les autres ; il les place dans un **composteur** (outil de base du compositeur) qu'il tient de la main gauche et sur lequel les lignes se forment (voir photo 2). Lorsque le composteur est plein, le typographe place les lignes composées sur une galée, sorte de plateau en zinc.

Le typographe dispose d'un outil de mesure indispensable, le typomètre.

Cette réglette graduée sur 2 faces comprend au recto une graduation typographique et une graduation métrique. La mesure typographique, normalisée en 1799 par Didot, découle de l'ancienne mesure « le pied » (environ 30 cm). L'unité de base est le point (0,376 mm). Autre unité, le cicéro qui correspond à 12 points (4,512 mm). Ces mesures typographiques sont toujours utilisées en informatique pour la grosseur de l'œil des caractères (en points) ainsi que de l'espacement entre les lignes.

A l'Espace Gutenberg, c'est surprenant de découvrir, en tirant simplement les casses des rangs, les nombreux et magnifiques caractères en plomb et en bois. Vous pourrez comparer et toucher des caractères romains, antiques, grotesques, à l'égyptienne ou fantaisies, ainsi que d'impressionnants caractères en bois servant à la composition des affiches.

Le compositeur typographe devait à la base avoir d'excellentes connaissances grammaticales afin de composer avec le minimum de fautes les textes qu'on lui confiait. Il devait posséder une certaine science des arrangements décoratifs et graphiques et savoir distinguer ce qui est beau de ce qui est laid, dans les caractères comme dans les vignettes (dessins décoratifs).

Du point de vue physique, il devait avoir une bonne vue, un tempérament solide et de bonnes jambes, travaillant toujours debout.

Tapage

Le dernier week-end des vacances, le village a vécu au rythme de la deuxième édition du rallye Tapage. Les équipes se sont mesurées sur un parcours d'environ 2 km et composé de 12 postes, culture générale, question sur le village ou encore tests à l'aveugle, tous les sens ont été mis à contribution.

Organisé par l'Association Tapage, ce rallye a pour but de réunir enfants, adultes, membres d'une même famille, amis dans une équipe pour passer un moment ludique ensemble et favoriser les échanges.

Avant de passer au repas tout en finesse concocté par Valentin Wolf, le moment de l'apéritif a permis aux équipes de se retrouver et échanger leur impression sur les questions. Le premier prix a été remporté par l'équipe des Winners... ce qui ne s'invente pas.

Le comité réfléchit à la troisième édition dont la forme pourrait évoluer.

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 **les mardis dès 19 h. 30.**

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations. Informations complètes sur « www.espacegutenberg.ch ».



L'atelier de composition de l'Espace Gutenberg et le compositeur au travail devant une casse avec son composteur

Un salon par les commerçants pour la population

Fort du succès du Salon des commerçants et artisans tapa-sabllia en 2014, le comité d'organisation a décidé de remettre sur pied une deuxième édition cette année.

Du 11 au 13 novembre, le fleuron des entreprises locales se présentera aux visiteurs.

C'est en voulant montrer la richesse du tissu économique local et des artisans du lieu qu'est venue l'idée de créer un salon à la salle polyvalente. A la tête de ce projet, Philippe Mingard, commerçant, et Bernard Michoud, agent d'assurance et ancien syndic. Ils ont pu réunir à nouveau plus d'une quarantaine d'exposant, allant du sanitaire à la peinture, en passant par les garages, le domaine médical et para-médical ou encore les métiers de bouche.

Principales innovations pour cette année, le renforcement des animations en soirée et une garderie à disposition des parents le week-end. Elle est mise sur pied par la structure « ça bouge à la ferme » du Domaine Challandes.

Ce salon représente sans nul doute une nouvelle occasion de rencontres au sein du village qui grandit. Nombre des nouveaux habitants ne connaissent que peu ou mal les entreprises locales.



SALON
des commerçants & artisans
YVONAND

11, 12 & 13 novembre 2016
salle polyvalente Yvonand

VENREDI
stands: 17h00 à 22h00
animation/bar: 24h00
petite restauration

SAMEDI
stands: 10h00 à 19h00
animation/bar: 24h00
petite restauration

DIMANCHE
stands: 10h00 à 16h00
animation/bar: 16h00
petite restauration

**Vous voulez vous inscrire
comme bénévole?**
www.salon-yvonand.ch

Pour en savoir plus: <http://www.salon-yvonand.ch>

ANIMATION ET BAR APRES LA SOIREE

SOIREE ANNUELLE DE GYMNASTIQUE

25 ET 26 NOVEMBRE 2016

A LA SALLE POLYVALENTE D'YVONAND
OUVERTURE DES PORTES : 19H15

GYM INFO LE **20 00**
EN DIRECT D'YVONAND

VENTE DES BILLETS A L'ANCIENNE GRANDE SALLE :

09 NOVEMBRE DE 19H A 20H30
16 NOVEMBRE DE 19H A 20H00

ADULTES : 14 CHF
ENFANTS : 7 CHF

Sonart

Concerts Pleins-Jeux au Temple d'Yvonand

Programme de la saison 2016 - 2017

Dimanche 30 octobre 2016 à 17h Flûte de Pan et Guitare

La flûte de Pan d'origine roumaine et la guitare espagnole marient leurs timbres à la perfection et donnent à ce duo un caractère inédit et innovant.

Jeanne Gollut et **Alessio Nebiolo** proposent un programme mêlant les musiques française, espagnole et sud-américaine.

Dimanche 11 décembre 2016 à 17h Family Trio : Jean Duperrex et ses deux filles

Une famille musicienne, deux générations solidaires dans la vie comme sur la scène, mille instruments pour bagages. Entre jazz et chanson, tendresse et dérision, cap au large ! Vers l'Afrique, l'Orient et les Balkans... en passant par la jungle !

Dimanche 15 janvier 2017 à 17h Tango Sensations

Dédié à l'interprétation des œuvres de Piazzolla, le **quintette** s'est consacré à réaliser des transcriptions pour quatuor à cordes et bandonéon. Les musiciens, issus de divers horizons, aiment partager avec le public leur passion pour la musique multiculturelle sud-américaine.

Dimanche 12 mars 2017 à 17h CHABADA : Groupe Vocal
Direction : Pierre Huwiler

Le groupe vocal CHABADA (16 voix mixtes) est né en 2012. Il s'intéresse spécialement à restituer a capella les chansons à texte des meilleurs représentants de la chanson francophone ainsi que les créations de son chef-compositeur Pierre Huwiler.

Entrée libre et Collecte pour tous les concerts



Dimanche 30 avril 2017
à 17h00 AG de l'Association Pleins-Jeux
et à 17h45 Concert
« Le Temps des Poètes »
à la Salle polyvalente

Micheline Ravenel Chollet, accompagnée au piano par **Willy Oberhänsli**, chante quelques poètes tels que Jacques Prévert, Louis Aragon (par Ferrat, Brassens et Ferré), Georges Moustaki, Félix Leclerc ... ainsi que l'humour vaudois d'Emile Gardaz et de Jean Villard-Gilles.



Football-Club Yvonand

Programme de fin d'année

Nouvelle organisation du Club ! Recherche de bénévoles

Samedi 29 octobre à 09h45 à l'Ancienne Grande Salle

10h00 : Mot de bienvenue et présentation du sujet

10h15 : Discussion ouverte

Repas de soutien

Vendredi 18 novembre 2016 à la salle polyvalente

Menu traiteur, ambiance conviviale

Fr. 60.- par personne

Fr. 2.- par année pour les enfants jusqu'à 16 ans

Apéritif dès 19h00

Inscription : stephanie.giovannini@fcyvonand.ch

ou par téléphone 079 502 29 98

Loto FCY + FCY section Séniors

Loto FCY : Dimanche 20 novembre 2016

Loto Séniors : Dimanche 11 décembre 2016

À la Salle Polyvalente

À 14h00 et 20h00

Tous les prix en bons d'achat

Ouverture des portes 12h00 et 18h00

Cours 2016 - 2017

Organisés par



L'atelier d'artisanat et de rencontres
à l'ancienne grande salle d'Yvonand

les lundis de 20h00 à 22h00

VOUS ÊTES TOUTES LES BIENVENUES**Diverses confections :**

Début des cours les cours peuvent prendre plusieurs lundis (selon la création)

28 novembre	Bijoux pour Noël
5 déc.	Resp. Danièle Mayor
16 janvier	Petite Robe Noire 2^{ème} cours
23-30 janv. 6- 13-27 février	Resp. Christine Maendly
23 janvier	Broche en laine feutrée 2^{ème} cours
30 janvier	Resp. Mary Vervatidis
3 avril	Bracelet Fimo
10 avril	Resp. Isabelle Ney
8 mai	Tableau en fil de fer
15-22-29 mai	Resp. Christine Maendly

Le comité de l'atelier d'Yvonand

Inscription au plus tard 15 jours à l'avance auprès de la secrétaire

**Lise White - tél . 026 663 42 14 - natel 079 251 43 62 - e-mail
lise.white@bluewin.ch**



Besoin d'un moyen de transport pour vous rendre chez votre médecin, votre thérapeute ou dans toute autre structure de soin ?

N'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant :

079/602.04.04

Nous organisons volontiers tous vos déplacements !

Vous avez envie de donner de votre temps ?

Vous aimez partager des moments privilégiés ?

Vous disposez d'un véhicule ?

Peut-être aimeriez-vous rejoindre notre groupe de chauffeurs bénévoles pour des transports accompagnés ?

N'hésitez pas à prendre contact au no. 079/234.05.34

Merci d'avance de votre intérêt !

Un tournoi junior plein d'entrain

Samedi 24 septembre a eu lieu le tournoi des juniors du club de tennis. Ce sont 27 enfants de 6 à 17 ans qui se sont affrontés amicalement lors des 70 matchs de la matinée. Après un repas partagé sur place, le tour est venu des matchs en double avec des équipes composées d'un parent et d'un enfant. Ce tournoi marque la fin des cours de l'année.

Pour s'inscrire aux cours 2017:
www.tcyvonand.ch



Les jeunes participants avec leur monitrice, Marie Bloch.

© Laurence Vallon



Offre de lancement

POSE COMPLÈTE 80.-
AVEC TIPS OU CHABLONS 120.-

REPLISSAGE 60.- 80.-

DÉPOSE 30.-

VERNIS PERMANENT 30.- 50.-

STRASS, STICKERS offert

Ce sera un plaisir de vous accueillir dans mon nouvel espace onglerie. Vous y passerez un agréable moment de bien-être dans une atmosphère détendue.

Virginie, jeune styliste onglerie passionnée

Grand'Rue 31
1462 Yvonand
tel. 079 676 51 64
mardi à vendredi
8h-12h et 13h-18h
samedi 8h-16h

Mingard

Boucherie et Alimentation SA



Du 17 au 27 octobre
rénovation de notre magasin

**10% de rabais sur la boucherie à la coupe
durant toute la durée des travaux**

Téléphone
024/430.11.77

MIGROS
PARTENAIRE



FITNESS SANTÉ

SAUNA – HAMMAM – SOLARIUM
SALLE DE MUSCULATION
COURS COLLECTIFS
BODY COACH

Rte de Rovray 21 – 1462 Yvonand
024/430 30 98
www.fitness-sante.ch

Belle Image

Coaching et conseil en image

Offre découverte Relooking pour l'automne
Venez découvrir le conseil en image

- Style vestimentaire - maquillage - coiffure
- Tri de la garde robe - étude des couleurs
- Accompagnement shopping
- Ainsi que nombreuses autres prestations à la carte vous sont proposées

OSER ÊTRE A VOTRE IMAGE !

10 % sur votre premier rendez-vous.
Bons cadeaux

www.belle-image.ch · info@belle-image.ch
078.805.34.32

VUAGNIAUX SA

VOYAGES EN AUTOCAR

Quelques journées variées et intéressantes !

Dimanche 23 octobre	Traditionnelle brisolée à Fully	Fr. 77.-
Samedi 29 octobre	Sympa ! Zibelemärit à Huttwil	Fr. 40.-
Jeudi 3 novembre	Maison tropicale de Wolhusen	Fr. 108.-
Dimanche 20 novembre	Le Mandement	Fr. 94.-
Samedi 3 décembre	Marché de Noël de Saint-Ursanne	Fr. 40.-
Mardi 6 décembre	Foire de la Saint-André à Annecy	Fr. 36.-
Jeudi 8 décembre	Les Stars de Noël à Colmar	Fr. 110.-
Samedi 10 décembre	Fête des lumières à Lyon	Fr. 52.-
Vendredi 16 décembre	Les Glorieuses de Bourg-en-Bresse	Fr. 120.-
Mercredi 21 décembre	Découverte du programme	Fr. 50.-

LE REVEILLON EN AVIGNON

Du 30 décembre au 2 janvier 2017 - 4 jours - Fr. 830.-

Face au Pont d'Avignon, vous avez l'opportunité de passer l'an nouveau avec une croisière repas sur le Rhône et de loger dans un hôtel Mercure situé au cœur de la ville.

Consultez notre site : www.vuagniauxvoyages.ch

Renseignements, inscriptions : 024 4301722 - info@vuagniauxvoyages.ch



Mattmann Optique

VOTRE OPTICIEN À YVONAND

L'ARTISAN D'UNE VUE MEILLEURE



Votre publicité ici?

Les fichiers doivent être transmis pour le 18 novembre sous forme électronique à l'adresse sandrine.gobalet@yvonand.ch. **Textes:** word
Images: JPEG. **Annonce au bon format:** JPEG ou PDF
Prix: 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.- / 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.-



SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch

à découvrir aux Vursys à Yvonand:

Gravures sur métal oxydé, taille de pierres, sculptures



La murène 70x70cm

Jacky & Evy JAN - Chemin de Frouye 9 - Yvonand
tél. 079 771 51 75
zueribreizh@gmail.com - www.zueribreizh.ch



RÉPARATION DE CHAUSSURES

DUPLICATION DE CLEFS

GRAVURE

TAMPON ENCREUR

MAROQUINERIE

PRODUITS D'ENTRETIEN

PORTE-MONNAIE

CEINTURE

SAC À MAIN

Grand'Rue 31 ~ 1462 Yvonand
du mardi au vendredi 8h-12h et 13h30-18h
samedi 8h-16h

téléphone 024 430 11 65
cordonnerie.edelweiss@gmail.com



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
20 ans d'expérience au service du bien-être

Massage antistress

Quand les nerfs sont prêts à craquer...



Le stress touche presque toute l'humanité, il est la cause de plusieurs maladies et troubles dont l'accumulation peut mener à la dépression.

Notre massage antistress aidera :

- . à réhabiliter votre corps.
- . à lâcher prise.
- . à libérer les tensions.

Une séance par mois (recommandé) vous redonnera vigueur et vous permettra de vous sentir à nouveau bien, dans votre corps et dans votre esprit.

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com



Devenir sapeur-pompier volontaire

Tu es attiré-e par la fonction de sapeur-pompier ? Tu as envie de servir la collectivité publique de manière utile, tout en exerçant une activité rémunérée ? Tu apprécies le travail en équipe et l'esprit de camaraderie ? Ne rate pas le recrutement annuel des sapeurs-pompiers vaudois, qui se tiendra

le jeudi 3 novembre prochain.

Le Service de défense incendie et secours (SDIS) régional du Nord vaudois est à la recherche de femmes et d'hommes souhaitant suivre la filière de formation de sapeurs-pompiers volontaires et rejoindre, notamment, le détachement de premier secours (DPS) d'Yvonand.

Pour pouvoir rejoindre le SDIS, il faut avoir 18 ans révolus en 2017, être déclaré-e apte au service et être domicilié-e ou exercer une activité professionnelle dans une commune du SDIS.

Une soirée d'information en vue du recrutement aura lieu le **jeudi 3 novembre 2016** à 19h à la caserne d'Yvonand, Ch. de la Petite-Amérique 2. Il s'agit d'un premier contact durant lequel tu pourras découvrir les facettes de ce passionnant métier. Les personnes ayant confirmé leur intérêt seront convoquées fin 2016 à une matinée de tests afin de déterminer ton aptitude au service.

Après avoir réussi les tests, tu commenceras ta formation de base. Par la suite, tu seras apte à intervenir sur toutes les missions dévolues au DPS d'Yvonand (incendie, sauvetage, inondation, renfort d'autres DPS, etc.).

Tu pourras ensuite également suivre d'autres spécialisations, comme par exemple chauffeur poids lourd ou encore porteur d'appareil de protection respiratoire.

Avoir un sapeur-pompier au sein de son entreprise constitue un véritable atout. Outre le fait de faire preuve de solidarité envers la collectivité publique, l'employeur bénéficie d'une personne responsable avec de grandes facultés d'adaptation. Le pompier possède un solide esprit d'équipe, est capable de prendre des décisions rapidement, en gardant la maîtrise des situations stressantes.

Nous nous réjouissons de te retrouver **le jeudi 3 novembre prochain !**

Plus d'informations sur www.sdisnv.ch ou en écrivant à info@sdisnv.ch.



Exercice d'intervention du DPS Yvonand



Exercice de permanence DPS Yvonand

Délais rédactionnels

Dernier numéro de l'année 2016

N° de décembre

Délai rédactionnel	18.11
Parution	15.12

Un article ?

Envoyez vos propositions d'article ou votre publicité à l'adresse:

Commune d'Yvonand,
Avenue du Temple 8,
1462 Yvonand
sandrine.gobalet@yvonand.ch

Format des fichiers:
WORD, JPEG ou PDF